

Si vous avez besoin d'assistance pour obtenir
des soins pendant votre grossesse...
appelez le 1-800-522-5006. Renseignez-vous
sur les soins gratuits.

Suivez-nous sur :
health.ny.gov [Facebook.com/nysdoh](https://www.facebook.com/nysdoh)
twitter.com/HealthNYGov
[youtube.com/nysdoh](https://www.youtube.com/nysdoh)



State of New York
Department of Health

9218 (French)

12/14

Renseignements
importants
pour femmes enceintes

Si vous êtes enceinte ou si vous envisagez de l'être, vous devez prendre connaissance de certains renseignements importants sur le VIH, le virus responsable du SIDA.

En sachant si vous êtes porteuse du VIH, vous pouvez vous soigner et aider votre bébé

- Votre médecin vous demandera de passer un test de dépistage du VIH. Passez le test dès le début de votre grossesse, avant d'accoucher ! Même si un test de dépistage précoce du VIH s'avère négatif, votre médecin vous demandera peut-être d'en repasser un, plus tard pendant la grossesse, afin de s'assurer que vous n'êtes pas porteuse du VIH. Demandez à votre partenaire de passer également le test !
- Si vous êtes porteuse du VIH, vous risquez de le transmettre à votre bébé pendant la grossesse, l'accouchement ou l'allaitement. Vous ne devez pas allaiter si vous êtes porteuse du VIH.
- Vous pouvez considérablement réduire le risque de transmission du VIH à votre bébé en prenant des médicaments servant à combattre le VIH pendant votre grossesse et en faisant prendre des médicaments à votre bébé dès sa naissance.

Parlez à votre médecin.

- Prenez connaissance des renseignements disponibles sur le VIH et la grossesse pour protéger votre bébé.
- Si vous devez prendre des médicaments contre le VIH, parlez avec votre médecin des avantages et risques éventuels associés.

Dites oui lorsqu'on vous demande de passer un test de dépistage du VIH ! Ou demandez à votre médecin de vous en faire passer un !

Maintenant, plus que jamais, vous devez savoir si vous êtes porteuse du VIH !

Plus tôt vous passerez le test...

Plus vite vous pouvez prendre des décisions importantes concernant votre santé...

Plus tôt vous démarrerez le traitement, mieux vous protégerez votre bébé contre le VIH et prendrez soin de votre santé.

En vertu de la loi, les résultats du test VIH sont confidentiels !

Votre médecin peut partager vos informations concernant le VIH avec les autres personnes qui vous prodiguent des soins à vous et votre bébé, pour vous assurer les meilleurs soins possibles. Pour en savoir plus, consultez le site health.ny.gov.